

LES BABILLAGES DES VALS

LETTRE TRIMESTRIELLE N°33
AVRIL · MAI · JUIN · 2026
RELAIS PETITE ENFANCE

EDITO

Le printemps s'installe doucement et, avec lui, une belle énergie souffle sur notre structure Petite Enfance. Les journées s'allongent, la nature s'éveille... et nos tout-petits aussi !

Ce dernier trimestre de l'année scolaire sera rythmé par des animations sportives adaptées, pensées pour développer la motricité, la confiance et le plaisir de bouger ensemble.

Une belle occasion d'explorer, de grandir et de partager des moments dynamiques dans la joie et la bonne humeur !

Nous vous souhaitons une bonne lecture.

SOMMAIRE

P.2 • Zoom actions parentales, café parent

P.3 • Actu et info

P.4 • Animations à venir



RELAIS PETITE ENFANCE

COMPTINE

**ON SAUTE, SAUTE, SAUTE EN L'AIR,
COMME UNE PETITE BALLE LÉGÈRE !
ON COURT, COURT, TOUT DOUCEMENT,
COMME LE VENT DANS LE PRINTEMPS !
ON LANCE, LANCE LE BALLON,
HOP ! IL ROULE SUR LE GAZON !
ON TAPE DES PIEDS, ON TAPE DES MAINS,
ET ON S'ARRÊTE... ÇA FAIT DU BIEN !
ON RESPIRE UN GRAND COUP... SOUFFLEZ !
BRAVO LES CHAMPIONS, C'EST GAGNÉ !**

DU CHANGEMENT POUR LE RPE

Valérie Villeton occupe désormais le poste de responsable du RPE, de chargée de coopération petite enfance et de coordinatrice du dispositif de crèches à vocation d'insertion professionnelle. Elle continuera à valoriser sur le territoire la petite enfance, la parentalité, le métier de professionnel de l'accueil individuel et notre service RPE d'une manière différente, certes, mais avec toujours autant d'énergie et de conviction.

RESTEZ INFORMÉS !

Assistants maternels, parents, si vous avez une adresse de messagerie, merci de **la faire parvenir à l'adresse de votre RPE de secteur.**

Vous serez ainsi **informés des actualités** sur le territoire.

monenfant.fr

Pour les assistants maternels, l'inscription sur le site monenfant.fr est obligatoire, afin de faciliter la mise en lien avec les familles

DOSSIER

LES CAFÉS DES PARENTS



Le Relais Petite Enfance s'inscrit dans un réseau d'acteurs composé notamment de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF), de la Protection Maternelle et Infantile (PMI), des acteurs locaux et des structures d'accueil.

Ainsi, La CAF, co-financier du service RPE, préconise de développer des actions parentales.

Les « Cafés des parents » en sont un exemple emblématique. Ces temps conviviaux offrent un espace d'écoute et d'échange autour de thématiques variées : le sommeil, l'alimentation, la gestion des émotions, la séparation, ou encore l'usage des écrans.

Animés par des professionnels de la petite enfance, parfois en partenariat avec des intervenants spécialisés (psychologues, puéricultrices, médiateurs familiaux), ces rendez-vous permettent :

- De valoriser les compétences parentales,
- De partager expériences et questionnements,
- D'apporter des repères éducatifs dans un cadre bienveillant,
- De renforcer le sentiment d'appartenance à une communauté.

Nous restons à votre écoute pour toutes suggestions de thèmes qui pourraient être abordés.

N'hésitez pas à nous contacter si vous avez besoin de plus d'informations, ou si vous souhaitez nous transmettre vos coordonnées pour être tenu informé des dates suivantes.

Nous communiquons sur ces événements via nos partenaires, affichages et surtout par mail

Sur le secteur Ouest, ils sont organisés en lien avec la MJC-Graines de Liens, Structure d'Animation de la Vie Sociale et la PMI.

DATES À VENIR :

- **Le samedi 6 juin** : « Parents : 0 » à la MJC/EVS
- **Le vendredi 10 juillet** : En partenariat avec la PMI (Thème et lieu à définir)

Sur le secteur Est, les « Parents Thèses » sont issues d'un partenariat avec l'EVS (Espace de Vie Sociale) des Abrets en Dauphiné.

Il s'agit de 5 séances sur l'année portées par Vanessa Clément, conseillère parentale, sur un groupe fixe de parents (entre 4 et 6), les samedis matins.

- **Prochaine séance le 25 avril.**



INFOS ET ACTUS

RAPPEL PRATIQUE

PARENTS EMPLOYEURS

- Vérifiez vos droits aux aides auprès de la Caisse d'Allocations Familiales (CMG – Complément de libre choix du Mode de Garde).
- Actualisez votre situation en cas de changement (emploi, séparation, naissance...).
- Respectez les minima conventionnels (salaire horaire, indemnité d'entretien, congés payés).
- Déclarez chaque mois la rémunération de votre assistant maternel via le service dédié.

Conservez un contrat écrit à jour, précisant horaires, mensualisation et conditions d'accueil.

Pour toute question relative à l'agrément ou au suivi professionnel, vous pouvez également contacter les services de la Protection Maternelle et Infantile (PMI).

Votre RPE reste à votre disposition pour un accompagnement personnalisé dans vos démarches.

CARTE DE MÉDIATHÈQUE GRATUITE

Afin de soutenir les acteurs de l'éveil et de l'éducation des plus jeunes, le réseau des médiathèques du territoire et le RPE vous proposent **la gratuité d'une carte de médiathèque pour les professionnels de l'accueil individuel**.

Cette initiative s'adresse aux assistants maternels, afin de faciliter l'accès aux livres et aux ressources culturelles pour enrichir les activités proposées aux tout-petits.

Grâce à cette carte gratuite, les professionnels pourront emprunter des albums jeunesse, des livres d'éveil, des documentaires afin de faire découvrir le plaisir de la lecture dès le plus jeune âge. Le réseau des médiathèques devient ainsi un partenaire privilégié pour accompagner les enfants dans leurs premières découvertes culturelles et favoriser le développement du langage et de l'imaginaire.

Les professionnels intéressés peuvent **se rapprocher de leur médiathèque** pour connaître les modalités d'inscription et bénéficier de cette offre.

Par cette action, les médiathèques et le RPE réaffirment leur engagement en faveur de l'accès à la culture pour tous et du soutien aux initiatives éducatives sur le territoire.

PROCÉDURE « ARRÊT MALADIE DE L'ASSISTANT MATERNEL »

Désormais, il n'est plus nécessaire de faire compléter une attestation de salaire Cerfa 11135*04, à chaque parent employeur. L'Assurance Maladie récupère elle-même les éléments de salaire (par chèque emploi service universel (CESU) ou via Pajemploi) si elle a connaissance de cette activité par l'attestation sur l'honneur. Disponible sur le site ameli.fr, l'attestation indique la date de dernier jour de travail effectué pour chacun des employeurs et éventuellement la date de reprise.

L'assistant maternel doit lui-même fournir ce document dûment rempli à l'Assurance Maladie afin que le calcul de ses indemnités journalières soit établi.

Pour télécharger et compléter l'attestation :



ameli.fr

ANIMATIONS À VENIR

BOUGE TON CORPS BABY !

Parents, assistants maternels, enfants, venez participer à la **grande semaine sportive** organisée par le Relais petite enfance **du 2 au 12 juin**.

AU PROGRAMME :

Ateliers « **Grandir en mouvement** » !

- Parcours de **motricité et éveil sportif**
- Parcours « **Baby cyclette** »

Plus d'information prochainement par mail.

FESTIVAL LES DOUC'HEURES DES VALS

Les **1^{er} et 3 juillet**, au **parc Bisso**, petits et grands pourront partager des instants de complicité autour de jeux surdimensionnés, atelier « bien-être », atelier danse parents-enfants, contes, lectures d'histoires, percussions, bambins des bois (fabrication d'objets avec scie à chantourner), spectacle « **à tiroirs ouverts** » de la **Cie Majordome**.

Le 3 juillet, dans la cour de l'ancienne école de Valencogne : spectacle « **Bestioles Blues bazar** » de la Cie « Une chanson tonton », pique-nique partagé.

Des informations supplémentaires vous parviendront très prochainement.



LES SECTEURS



Nadine
ARMEAUD



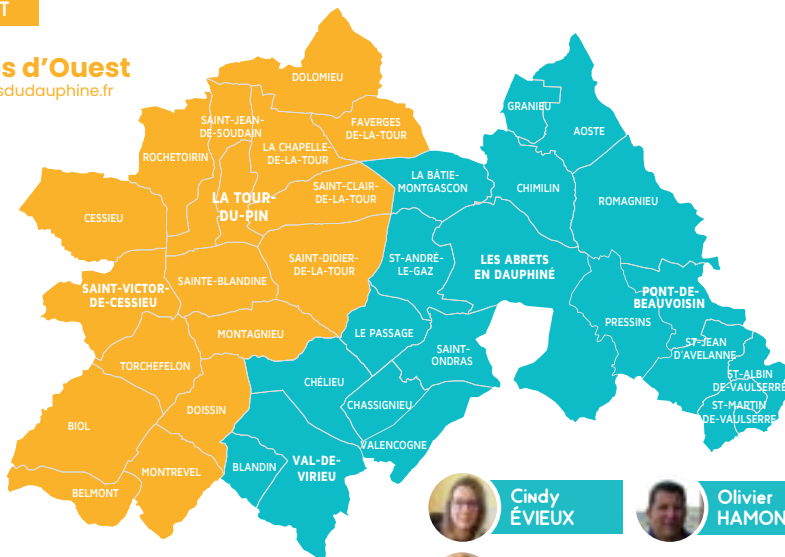
Thomas
GIROUD CAPET



Lauranne
SOUILLET

Secteur Vals d'Ouest

rpe.valsdouest@valsduauphine.fr
04 74 96 50 10



Cindy
ÉVIEUX



Olivier
HAMON



Evelyne
PAPPALARDO

Secteur Vals d'Est

rpe.valsdest@valsduauphine.fr
04 76 32 71 98

